

A Propos de la Démarche vers la Solution Unitaire de la Syntaxe de “En”

Goo Kee-Heon

1. Notre objet n'est pas tant de décrire les emplois de la particule préverbale “en” que de donner à travers eux, sous un angle méthodologique, un exemple de la démarche vers la solution unitaire d'une syntaxe en apparence très bizarre, tout en n'oubliant pas d'en relever quelques problèmes. Parmi les particules préverbaux du français, “en” est sans doute l'une des celles qui ont le plus excité la curiosité des linguistes et qui ont déjà fait l'objet d'études approfondies dans les linguistiques traditionnelles et transformationnelles. La diversité et la complexité des emplois de cette particule sont telles qu'il semble naturel de se contenter d'en noter les emplois en donnant une liste des cas isolés les uns des autres avec le plus de détails possible. Mais, si l'on se contente de noter les faits, on ne dépasse pas le niveau d'adéquation observationnelle (cf. N. Chomsky, 1965). Grande est donc la tentation de rechercher une explication cohérente. Il reste à les décrire de manière simple et systématique, et surtout à essayer de les expliquer. On part de l'idée qu'il doit y avoir, à l'oeuvre derrière ces faits, un principe sous-jacent permettant une explication unitaire. Il ne s'agit pas uniquement d'énumérer les emplois de “en”, mais de les relier entre eux en postulant, comme certains préféreraient sans doute le formuler, une structure profonde où se trouvera exprimé ce principe et à partir de laquelle on dérivera les cas particuliers au moyen de règles appropriées. C'est seulement quand on aura dégagé ce principe qu'on pourra prétendre avoir rendu compte de la compétence effective des sujets parlant une langue.

2. On pourrait essayer de chercher une solution unitaire de la syntaxe de “en” au niveau de la sémantique. Mais il ne semblerait pas étonnant qu'on ne puisse rencontrer beaucoup de partisans d'une telle tentative. On voit mal en effet quels traits sémantiques seraient communs aux emplois de “en” dans les phrases suivantes qui ne représentent que quelques cas parmi les plus frappants:

- (1) a) Paul vient de Séoul.
- b) Paul en vient.

- (2) a) Paul mange des bonbons.
b) Paul en mange.
- (3) a) Paul m'a parlé de mes livres.
b) Paul m'en a parlé.
- (4) a) Paul habite le grenier de la ferme.
b) Paul en habite le grenier.
- (5) a) Paul m'a acheté trois romans.
b) Paul m'en a acheté trois.
- (6) a) Paul s'étonne de cela.
b) Paul s'en étonne.
- (7) a) Le chagrin le mina si bien qu'il en mourut.
- (8) a) Paul est fier de ce cadeau.
b) Paul en est fier.
- (9) a) Paul a beaucoup de livres.
b) Paul en a beaucoup.

Dans (1) "en" a une valeur adverbiale; dans (2) et (5) il a une signification partitive; dans (7) il signifie par extension "à cause de cela, par suite de cela, de la chose dont il est question". On pourrait certes postuler, au prix d'un certain effort d'abstraction, une certaine similitude entre le sens d'origine de "en" dans (1) et celui de cause qu'on distingue dans (6) et (7). Mais même alors cette similitude partielle ne peut être considérée comme caractéristique de la totalité des emplois de "en".

Les partisans de la linguistique guillaumienne suggèrent une solution unitaire à base sémantique: "En", comme "de", signifie un psychisme d'éloignement que le discours réalise dans diverses valeurs: ablatif, génitif, partitif, etc." (Moignet, 1965). Mais le problème semble d'autant plus complexe qu'on connaît, tant pour "en" que pour "de" des valeurs nettement opposées:

- (10) a) Paul s'éloigne de la table.
b) Paul s'approche de la table.
- (11) a) Paul s'en éloigne.
b) Paul s'en approche.

3. On pourrait essayer de chercher une explication unitaire en recherchant aux divers emplois de "en" une même origine fonctionnelle. C'est ce qu'on fait, en règle générale, pour les particules préverbaux ordinaires appelées "pronoms personnels" que l'on a classés selon la fonction grammaticale (sujet, objet direct, objet indirect, etc.). Mais là encore, le problème n'est pas simple. Adverbe à l'origine, "en" se prête, en français, aux fonctions les plus

variées des particules préverbiales. Les correspondances entre "en" et les séquences auxquelles il se substitue montrent que ces dernières remplissent des fonctions extrêmement variées, telles que compléments d'objet direct ou indirect ((2), (3)), complément circonstanciel ((1)), complément de nom ((4)), complément d'adjectif ((8)), etc.. En outre, il arrive qu'à une même fonction correspondent des substituts différents, comme l'illustrent les exemples ci-dessous:

- (12) a) Paul mange ce pain.
 b) Paul le mange.
 (13) a) Paul mange du pain.
 b) Paul en mange.

On pourrait prétendre que "ce pain" et "du pain" ne sont pas tous deux des objets directs, en parlant, par exemple, du caractère prépositionnel de "du", postulé par certains même en synchronie (J. Dubois, 1965). M. Gross (1967) également décrit les détermineurs "du, de la, des" comme des combinaisons de la préposition "de" et d'un article défini générique. Il y a cependant de bonnes raisons de s'en tenir sur ce point à la position traditionnelle qui voit tant dans "ce pain" que dans "du pain" des groupes nominaux, donc des objets directs du verbe précédent. R. Kayne (1977) en suggère quatre: 1) ces syntagmes apparaissent avec des verbes sous-catégorisés [$-NP$]; 2) ils occupent d'autres positions typiques des syntagmes nominaux telles que celles de sujet, et d'objet d'une préposition; 3) ils peuvent devenir sujets du verbe au passif; 4) ils se rencontrent dans la construction du détachement à gauche, ce qui n'est pas le cas d'ordinaire pour un groupe prépositionnel:

- (14) a) Des soeurs, il en a.
 b) Il en a, des soeurs.

par opposition à

- (15) a) *De cette maison, Paul s'en occupe.
 b) Paul s'en occupe, de cette maison.

S'il en est ainsi, ce qui distingue (12) de (13), ce n'est pas la fonction grammaticale, mais le seul détermineur (voir discussion plus loin). Les exemples tels que:

- (16) a) Paul a acheté trois romans.
 b) Paul en a acheté trois.
 (17) a) Paul a vu plusieurs films.

b) Paul en a vu plusieurs.

posent un autre problème; alors que dans (12) et (13) "en" remplace des syntagmes nominaux, dans (16) et (17) il remplace non des syntagmes nominaux, mais des substantifs isolés.

Quoi qu'il en soit, ce n'est certainement pas sur une base fonctionnelle que l'on pourra trouver une explication unitaire de "en". On est en effet frappé par le désaccord qui nous semble exister entre les dénominations que les grammairiens donnent à la particule "en": la Grammaire Larousse (1964) traite ce mot dans le chapitre des pronoms personnels où il figure d'ailleurs, pour des raisons obscures, au paragraphe des cas "particuliers"; M. Grevisse (1959), R.-L. Wagner et J. Pinchon (1962), J. Pinchon (1972) utilisent la dénomination de pronom adverbial; pour Dupré (1972), il s'agit d'un pronom personnel relatif invariable; F. Brunot (1965) donne la dénomination d'adverbe personnel.

4. La troisième solution, que nous appellerons solution formelle, a été retenue par un certain nombre de linguistes: "en" correspondrait uniformément à des séquences d'éléments linguistiques dont le trait est qu'elles sont introduites par la préposition "de" et ceci indépendamment du sens que peut prendre cette préposition, ainsi que des fonctions que les séquences en question remplissent dans la phrase. Il faut noter que c'est une thèse qui ne reçoit de statut linguistique véritable que dans le cadre de la grammaire générative transformationnelle. C'est là que l'exigence de la solution unitaire s'exprime avec le plus de vigueur et de rigueur.

Il ne fait pas doute que la majorité des cas d'emplois de "en" peuvent être aisément mis en parallèle avec des syntagmes prépositionnels introduits par "de". Il s'agit en particulier des compléments circonstanciels ((1)), des compléments d'objet indirects ((3)), des compléments de nom ((4)), des compléments d'adjectif ((8)), des compléments de quantificateurs ((9)).

4.1. Remarquons que cette solution n'est pas de tout repos: il existe des cas où des difficultés surgissent, au point qu'il nous semblerait n'avoir fait que déplacer les difficultés devant lesquelles nous sommes amenés à poser deux hypothèses:

h1: ou bien les règles ne sont pas régulières et comportent un certain nombre d'irrégularités;

h2: ou bien les apparentes irrégularités ne sont pas des irrégularités, et peuvent être expliquées par des règles que nous ne connaissons pas encore.

Le problème est fondamental pour le linguiste, dans la mesure où une confirmation de h1

remettrait, au moins partiellement, en cause le postulat existentiel de la régularité de la langue. C'est pourquoi une grande partie des études de ces dix dernières années a essayé d'apporter des arguments en faveur de h2, et a conduit à élaborer un type nouveau de règles.

Pour reprendre les exemples (16), (17), nous n'avons pas affaire à une préposition dans les syntagmes du type "trois romans", "plusieurs films". Il faut ajouter à ces exemples d'autres syntagmes nominaux à déterminateur non-anaphorique (un, deux, certains, etc.) qui sont sources de "en" bien qu'ils ne comportent aucun "de":

- (18) a) Paul a un livre.
- b) Paul en a un.
- (19) a) Paul a certains livres.
- b) Paul en a certains.

Ici, on pourrait se demander si cette exception n'est pas l'une des manifestations d'un phénomène plus général. Les tenants d'une solution strictement unitaire cherchent à intégrer ce cas rebelle à la règle générale, en postulant une préposition "de" sous-jacent à ces syntagmes bien qu'absente de leurs réalisations concrètes. L'introduction, dans l'analyse grammaticale, d'éléments abstraits dont le rôle unique est de déclencher toutes sortes d'opérations sur des structures linguistiques de base ou intermédiaires avant de disparaître une fois leur tâche accomplie, est a priori un procédé dangereux. Mal contrôlé, il permet tous les arbitraires, autorise n'importe quelle généralisation. Il s'agit donc de justifier, par d'autres arguments, l'analyse que l'on propose des exemples (18) et (19). La question est de savoir si cette analyse permet ou non d'éclairer d'autres particularités de la syntaxe du français. Si, effectivement, l'introduction de "de" sous-jacent permet d'expliquer divers faits, en principe différents et indépendants des particularités de la formation de "en", cette analyse sera justifiée et le coût du recours à l'introduction de la préposition "de" sous-jacent sera contrebalancé.

L'argument le plus fréquemment invoqué en sa faveur est l'existence, dans la langue familière ou populaire, d'énoncés à détachement, comportant un "de" inhabituel. Ainsi dans les exemples suivants empruntés à M. Gross (1968):

- (20) a) Il en regarde un, de gâteau.
- b) Il en voit certains, de camarades.
- c) Il en voit plusieurs, de camarades.

A partir de là, on postulera une structure profonde, qui aura la forme de “un de N” où “un” représente toute une série de détermineurs non-anaphoriques et où “de N” est un syntagme prépositionnel. C’est ce syntagme qui est à la fois la source de “en” et du syntagme détaché dans les exemples donnés. R. Kayne (1977) suggère, pour “elle en a deux”, une dérivation approximativement comme suit:

- (21) Elle a [_{NP} deux [_{PP} de soeurs]]
 → Elle a deux en
 → Elle en a deux

où NP est syntagme nominal et PP est syntagme prépositionnel. En effet, R. Kayne remarque un certain nombre d’indices qui confirment l’hypothèse selon laquelle “en” est un pro-PP: 1) la particule “en” ne présente pas de variations singulier/pluriel (comme “le/les, lui/leur”), ni masculin/féminin (comme “le/la”), ces traits n’étant introduits dans la base que sur les noms; 2) “en” peut parfois référer à des pronoms de la première ou de la deuxième personne:

- (22) Il a parlé de toi, et il en a dit du bien.

Si nous considérons “en” comme un pro-PP, nous pouvons maintenir la généralisation suivante: les pronoms de la troisième personne ne peuvent référer à des pronoms d’une autre personne; 3) “en” peut correspondre à des compléments adjectivaux et adominaux de la forme “de+NP”; 4) “en” ne peut pas être quantifié par “tous”:

- (23) a) *Il en parlera de tous (ses problèmes).
 b) *Il en est fier de toutes (ses idées).
 c) *Il en parlera tous.
 d) *Il en est tous fier.

en regard de

- (24) a) Il les a tous appréciés.
 b) Je les ai tous déjà mis à la poubelle.
 c) Elle leur offrira des bonbons à tous.
 d) Tu leur as souri à toutes.

Cela indique que “en” n’est pas un pro-NP, c’est-à-dire que la dérivation de la phrase telle que:

- (25) Il en est fier (de son idée).

n’est pas: “il est fier de en → il en est fier de → il en est fier ϕ (avec un effacement de

"de" semblable à l'effacement de "à" avec les datifs)". Si c'était le cas, nous attendrions: "il est fier de [_{NP} tous-en] → Post-Q → il est fier de [_{NP} en] tous → il en est fier de tous (ou si "de" était effacé "*il en est fier tous")" parallèlement à la dérivation des clitiques au datif. Si "en" est un pro-PP: [_{PP} en], alors * [_{PP} tous en] n'est pas un syntagme prépositionnel possible (cf. * [_{PP} tous de ces livres]), et (23) est automatiquement exclu.

A ces données syntaxiques vient s'ajouter une caractérisation sémantique: les tours quantitatifs ont pour rôle de "circonscrire un sous-ensemble dans un ensemble indéterminé, c'est-à-dire en fait la classe maximale dénotée par le nom". La relation de la partie au tout est marquée par "de". Cette position se trouvait déjà exprimée dans Ch. Bally (1965): "logiquement, tout quantificateur indique une partie d'un tout...". Pour Ch. Bally, l'emploi du mot "de" n'a d'autre but que d'explicitier le sens en question.

Notons en passant des faits intéressants. Soit le corpus:

- (26) a) Paul m'a donné dix billes.
- b) Paul m'en a donné dix.
- (27) a) Paul m'a donné dix grosses billes.
- b) Paul m'en a donné dix grosses.
- (28) a) Paul m'a donné dix grosses billes.
- b) Paul m'en a donné dix.
- (29) a) Paul m'a donné dix autres billes.
- b) Paul m'en a donné dix autres.
- (30) a) Paul m'a donné dix autres billes.
- b) *Paul m'en a donné dix.
- (31) a) Paul a vu divers autres films.
- b) Paul en a vu divers autres.
- (32) a) Paul a vu divers autres films.
- b) *Paul en a vu divers.

Nous avons présenté les phrases (30b) et (32b) comme agrammaticales et toutes les autres phrases (b) comme grammaticales. Comment expliquer une telle différence de grammaticalité? Ces exemples nous invitent à affiner l'analyse du fonctionnement de la règle "de NP → en" lorsque le NP contient un adjectif. On voit que certains adjectifs (cf. gros) peuvent se grouper soit avec le déterminateur, soit avec le substantif (comme en (27) et (28)), et que d'autres adjectifs (cf. autre) se groupent plutôt avec le déterminateur. Pour donner une analyse homogène de l'ensemble des cas donnés, nous pourrions poser une nouvelle hypothèse sur la structure du groupe nominal:

h3: dans un groupe nominal, le nom qui détermine les phénomènes d'accord (genre, nombre) constitue la tête du NP; les éléments situés à gauche de la tête, dans le groupe nominal, constituent le spécifieur du NP.

Cette hypothèse, jointe à l'analyse précédente de "en", permet de donner une description générale des exemples (26) à (32), les contrastes tels que (27)/(28) pouvant s'expliquer par la position de l'adjectif dans la forme de base: A) un NP introduit par "dix, certains, plusieurs..." a une structure de base de la forme:

$$\left[\begin{array}{l} \text{dix} \\ \text{certains} \\ \text{plusieurs} \end{array} \right] \quad (\text{de}) \quad \text{N}$$

B) certains adjectifs sont à gauche de "de" sous-jacent, donc dans le spécifieur; dans ce cas ils échappent au processus de cliticisation:

Paul a dix grosses (de) billes → Paul en a dix grosses.
 (spécifieur) (tête)

C) certains adjectifs sont à droite de "de", donc dans la tête du NP; dans ce cas, ils font partie des éléments cliticisés:

Paul a dix (de) grosses billes → Paul en a dix.
 (spécifieur) (tête)

D) certains adjectifs (cf. autre) ne pourraient occuper que l'une des deux positions (en l'occurrence à gauche de "de") dans la forme de base.

4.2. On sait que certains substantifs jouent, au moins sémantiquement, des rôles de spécifieurs du NP:

- (33) a) Paul voit une bande d'oiseaux.
 b) Paul en voit une bande.
 (34) a) Paul boit un verre de vin.
 b) Paul en boit un verre.
 (35) a) Paul mange un morceau de gâteau.
 b) Paul en mange un morceau.

Maintenant examinons d'autres exemples empruntés à L. Picabia et A. Zribi-hertz (1981):

- (36) a) Paul a acheté un kilo de sucre.
 b) Paul en a acheté un.

- (37) a) Paul a acheté un kilo de sucre.
 b) Paul en a acheté un kilo.
- (38) a) Paul a acheté un pain de sucre.
 b) Paul en a acheté un.
- (39) a) Paul a acheté un pain de sucre.
 b) ? Paul en a acheté un pain.
- (40) a) Paul a vendu une boîte de sucre.
 b) Paul en a vendu une.
- (41) a) Paul a vendu une boîte de sucre.
 b) Paul en a vendu une.
- (42) a) Paul a vendu une boîte de qualité.
 b) Paul en a vendu une.
- (43) a) Paul a vendu une boîte de qualité.
 b) *? Paul en a vendu une boîte.

Les faits sont plus complexes en réalité, et la distinction de la grammaticalité doit être comprise comme relative: toutes choses égales, les exemples (39b) et (43b) sont considérés comme plus douteux que les autres. C'est là un fait qui demande d'être expliqué. Les exemples (36)—(38), (40)—(42) tombent fort bien sous le coup de l'analyse esquissée:

- A) Paul a vendu une (de) boîte de sucre.
 → Paul en a vendu une.
- B) Paul a vendu une boîte de sucre.
 → Paul en a vendu une boîte.

Certaines combinaisons de la forme "NP de NP" ne permettent que l'une des deux analyses A) et B), comme c'est le cas de certains adjectifs (cf. 4.1). Les facteurs en jeu sont divers et complexes, et restent source de perplexité pour bien des grammairiens.

4.3. Revenons au problème déjà remarqué (voir la discussion plus haut), soulevé par l'exemple du type (13) que nous reproduisons par commodité:

- (13) a) Paul mange du pain.
 b) Paul en mange.

où, si l'on rejette, comme l'on l'a fait plus haut, l'assimilation de l'article "du" à un élément à composante prépositionnelle, on n'a pas affaire à une préposition. R. Kayne (1977) dit que la différence entre "Paul en mange un" et "Paul en mange", où "en" semble avoir remplacé tout le syntagme nominal au lieu du seul nom, s'explique par l'impossibilité pour "du" ainsi que pour "de la, des" articles partitifs, de subsister en emploi absolu, d'où

leur disparition dans ce contexte. Considérons les exemples suivants:

- (44) a) A-t-elle une fleur rouge?
 b) En a-t-elle une rouge?
 c) *En a-t-elle rouge?
- (45) a) A-t-elle des fleurs rouges?
 b) En a-t-elle des rouges?
 c) *En a-t-elle rouges?
- (46) a) A-t-elle une fleur qui soit rouge?
 b) En a-t-elle une qui soit rouge?
 c) *En a-t-elle qui soit rouge?
- (47) a) A-t-elle des fleurs qui soient rouges?
 b) *En a-t-elle des qui soient rouges?
 c) En a-t-elle qui soient rouges?

Si un nom précédé par “un(e)” ou “des” et suivi par un adjectif ou un relatif, est remplacé par “en”, la phrase qui en résulte est grammaticale, excepté avec “des” plus relative. L’absence de l’article n’est pas possible dans (44)–(46). Cela suggère une règle qui effacerait “des” devant des relatives après le déplacement de “en”. L’exemple (48):

- (48) En a-t-elle des rouges, de fleurs?

indique que “en” correspond à un syntagme en “de” plutôt qu’au nom seul. Ainsi, à côté de [_{NP} une [_{PP} de fleur]], postulé en partie comme une conséquence de “elle en a une, de fleur”, on est amené à: [_{NP} une rouge [de fleur]], [_{NP} des rouges [de fleurs]] (ou peut-être: [une [de fleurs] rouge], [des [des fleurs] rouges]). Ces trois NP en appellent un quatrième: [des de fleurs], qui, par la règle d’effacement de “de” qui transforme [une de fleur] en [une fleur], sera la source de [des fleurs]. A présent, il n’y a plus de raison de dire que “en” remplace le partitif complet, puisque le “en” de “elle en a” peut être considéré comme substitué au constituant intérieur “de fleurs”. Ainsi, tout comme “elle en a une” est dérivé de “elle a [une en]”, “elle en a” sera dérivé de “elle a [des en]”. Le déplacement de “en” produira la structure intermédiaire “*elle en a des”, qui peut être convertie en structure superficielle désirée par l’application de la règle d’effacement de “des”. Cette analyse écarte la nécessité d’appeler les partitifs des PP. La disparition de “du, de la, des” par son caractère non pronominalisable n’a rien de vraiment exceptionnel. D’autres quantificateurs doivent subir des modifications en emploi absolu:

- (49) a) Paul a vu certains films.

- b) Paul en a vu certains.
 (50) a) Paul a vu quelques films.
 b) *Paul en a vu quelques.
 c) Paul en a vu quelques-uns.
 (51) a) Paul a vu divers films.
 b) *Paul en a vu divers.

Dans (50) "quelques" se modifie en "quelques-uns"; la phrase (51b) est agrammaticale, "divers", qui a un sens non-vide, ne pouvant pas s'effacer ou se trouver à la finale absolue. Ce phénomène est d'ailleurs bien attesté dans d'autres domaines de la syntaxe. Les prépositions se répartissent en trois sous-classes de ce point de vue: celles qui n'acceptent pas l'emploi absolu (à, de, en, etc.), celles qui l'admettent sans avoir à subir de variations formelles (avant, après, devant, etc.), celles enfin qui changent de forme dans ce contexte (dans/dedans, sur/dessus, etc.) (G. Gattonne, 1980).

4. 4. Passons à d'autres types de problèmes. Soit les exemples:

- (52) a) Paul est heureux de partir.
 b) Paul en est heureux.
 (53) a) Paul est sûr de réussir.
 b) Paul en est sûr.
 (54) a) Paul est sûr que Janine viendra.
 b) Paul en est sûr.
 (55) a) Paul se doute de ce que Janine viendra.
 b) Paul s'en doute.

Toutes les phrases sont des phrases bien formées. Les exemples (b) montrent que la cliticisation par "en" n'est pas réservée aux séquences de la forme "de + NP", mais qu'elle s'applique aussi aux séquences de la forme "de + complétive à l'infinitif ou à temps fini". En outre, le "en" de (54b) ne correspond pas à un "de" visible dans (54a). Si l'on pose l'équivalence entre les exemples (54a) et (54b), l'occurrence de "en" se substituant, du moins en apparence, à une subordonnée directe, non différente formellement de la subordonnée suivant "je dis", pose un problème. Comment ferait tomber cette exception sous le coup de la règle générale? Mais on sait que "sûr" exige "de" devant une expansion nominale ou infinitive:

- (56) Paul est sûr de son départ.
 (57) Paul est sûr de réussir.

La préposition "de" a donc une existence réelle. La syntaxe doit alors rendre compte de son

effacement. La fait que la forme de la particule préverbale représentant la complétive est toujours en accord avec la construction de NP, semble indiquer qu'en structure profonde, la forme de la complétive s'aligne sur celles des NP. L'existence, parallèlement à la construction directe de la subordonnée, d'une construction indirecte en "de":

(54) c) Paul est sûr de ce que Janine viendra

qui n'en est qu'une simple variante, fait encore ressortir le statut non-arbitraire de cette préposition. On posera donc comme forme de base "est sûr de ce Que P". Une règle d'effacement stipulant que l'on supprime la préposition "de" devant Que P fait passer de cette forme de base à la forme observée dans l'exemple (54a). Le cas de "compter sur" est un cas rare d'effacement de la préposition "sur":

- (58) a) Je compte bien sur son aide.
 b) Je compte bien que vous veniez.
 c) J'y compte bien.

Au contraire, l'effacement de la préposition "de" est très fréquemment observé dans la syntaxe française. Une telle analyse obligera en outre à formuler une règle effaçant, en même temps que la préposition, "ce" entre "de" et "que" (M. Gross, 1968). Dans l'exemple:

- (59) a) Sa maladie ne m'étonne pas.
 b) Je ne suis pas étonné de sa maladie.

le NP sujet en (a) devient en (b) complément prépositionnel sans subir un changement de forme. En revanche, dans l'exemple:

- (60) a) Je regrette qu'il soit parti.
 b) J'ai des regrets de ce qu'il est parti.

le fait de devenir complément prépositionnel change la forme de la complétive, qui passe de "Que P" à "ce Que P" après préposition. Si l'on veut unifier le traitement des NP et des Que P, il faut poser "ce Que P" comme forme de base des "Que P". Une règle d'effacement supprimera "ce" lorsqu'il n'est pas précédé d'une préposition. Si, à partir de phrases comme:

- (60) b) J'ai des regrets de ce qu'il est parti.

on efface "de", on obtient:

- (60) c) *J'ai des regrets ce qu'il est (soit) parti.

"Ce", n'étant plus précédé d'une préposition, doit être supprimé, d'où:

(60) d) J'ai des regrets qu'il soit parti.

En ce qui concerne la complétive à l'infinitif, on se heurte au problème suivant: si la particule préverbale qui représente la complétive a vraiment sa source dans ce type de complément, il faut admettre qu'il existe deux systèmes de règles pour la formation des particules préverbaux: un système régulier lorsque la particule est issue d'un NP; un système très particulier lorsqu'elle a sa source dans l'infinitif. C'est-à-dire que, dans ce deuxième système, il n'est plus possible de prévoir, à partir de la complétive à l'infinitif, la forme de la particule qui la représentera, puisqu'à

"Inf" peut correspondre "y" ou "le",
 "de Inf" peut correspondre "en" ou "le",
 "à Inf" peut correspondre "le" ou "y".

En définitive une règle spécifique est nécessaire pour chaque complétive à l'infinitif. A cette solution ad hoc, il est permis de préférer une solution semblable à celle qui a été adoptée pour la complétive à temps fini en considérant que la particule a toujours sa source dans la construction nominale, les autres expansions étant considérées comme secondaires. Dans ce cas, il n'existe qu'un seul système de règles pour la particule préverbale, mais il faut alors admettre qu'on se trouve en présence de diverses classes de verbes. Nous nous contenterons ici de remarquer ce fait, en renvoyant à la littérature florissante consacrée à cette question.

4.5. Un autre argument en faveur du caractère prépositionnel de "en" se base sur son comportement par rapport au principe dit "A sur A" selon lequel un syntagme d'une catégorie donné A ne peut être extrait d'un syntagme plus large de la même catégorie (N. Chomsky, 1968, 1971, R. Kayne, 1977). Pour le mettre en évidence, considérons les deux phrases suivantes:

(61) a) Paul connaît la solution de ce problème.

(62) a) Paul parle de la solution de ce problème.

On sait qu'en général les compléments nominaux prépositionnels en "de" peuvent fournir "en", quelle que soit leur position dans la phrase et quelle que soit la nature de ce "de". Or notons que si cela est possible avec la phrase (61a), comme le montre (61b), cela est impossible avec la phrase (62a), la phrase (62b) étant agrammaticale:

(61) b) Paul en connaît la solution.

(62) b) *Paul en parle de la solution.

L'unique différence entre les phrases (61a) et (62a) est la présence d'une préposition post-verbale en (62a). Cette restriction sur le comportement de "en" pourrait, bien sûr, être énoncée comme une restriction locale, mais il est évident que l'on manquerait une généralisation importante. Il est intéressant de constater que les autres règles de déplacement sont soumises à des contraintes tout à fait semblables:

- (61) c) C'est de ce problème que Paul connaît la solution.
 (62) c) *C'est de ce problème que Paul de parle de la solution.
 (61) d) De ce problème, Paul connaît la solution.
 (62) d) *De ce problème, Paul parle de la solution.
 (61) e) De quoi Paul connaît-il la solution?
 (62) e) *De quoi Paul parle-t-il de la solution?
 (61) f) Jean a terminé le problème dont Paul connaît la solution.
 (62) f) *Jean a terminé le problème dont Paul parle de la solution.

Le fait que les restrictions de déplacement sont les mêmes pour les syntagmes prépositionnels en "de" et pour "en" est un argument très fort à l'appui de l'affirmation que "en" est un pro-PP.

Le principe A sur A explique également la différence de grammaticalité dans les exemples suivants:

- (63) a) Paul m'a décrit le pied de la table.
 b) Paul m'en a décrit le pied.
 (64) a) Paul m'a parlé du pied de la table.
 b) *Paul m'en a parlé du pied.
 (65) a) Paul habite le grenier de la ferme.
 b) Paul en habite le grenier.
 (66) a) Paul habite dans le grenier de la ferme.
 b) *Paul en habite dans le grenier.

L'analyse que nous venons de faire sur les partitifs implique que le "en" dans (47c) que nous rappelons:

(47) c) En a-t-elle qui soient rouges?

est dérivé d'une structure qui, au moment de l'application du déplacement de "en", a la forme: elle a_{[NP[NP des [PP en]]]} S]. Puisque "en" n'est pas ici un NP, le principe A sur

A, comme on le souhaite, n'a rien à y voir. Après le déplacement de "en", "des" sera effacé. De façon semblable, on rend compte de l'opposition suivante:

- (67) a) Elle en a acheté des photos (de Séoul).
 b) *Elle en a parlé des photos (de Séoul).

en posant une différence de structure entre "acheter [_{NP} des photos de Séoul] et " parler [_{PP} de [_{NP} les photos de Séoul]].

Voici maintenant les phrases suivantes:

- (68) a) Il voit trois filles.
 b) Il en voit trois.
 c) *Il en sourit à trois.
 d) *Il en compte sur trois.
 e) *Il en sort avec trois.

où il semble que'un syntagme indéfini où "de" n'apparaît pas ait exactement le même comportement. Pour que l'agrammaticalité de (68c), (68d) et (68e) soit explicable dans les mêmes termes que celle de (62b), c'est-à-dire par l'application dans les deux cas du principe A sur A, il faut que les structures soient identiques, autrement dit que le syntagme prépositionnel "à trois filles" inclue un syntagme prépositionnel. Il doit donc avoir pour structure profonde "à trois de filles".

Il est intéressant de noter qu'il existe plusieurs exceptions pour lesquelles nous n'avons jusqu'à présent aucune explication explicite et où d'autres facteurs semblent intervenir tels que la nature de la préposition et même celle du groupe nominal:

- (69) a) Nous connaissons certains des aspects de cette affaire.
 b) *? Nous en connaissons certains des aspects.
 (70) Nous connaissons certains aspects de cette affaire.
 b) Nous en connaissons certains aspects.
 (71) a) Il a recouvert la table d'une partie du tissu.
 b) Il en a recouvert la table d'une partie.
 (72) a) Il a recouvert la table d'un plan de Séoul.
 b) *Il en a recouvert la table d'un plan.
 (73) a) Il a recollé le bord de la couverture de ce livre.
 b) Il en a recollé le bord de la couverture.
 (74) a) Il a pris les pattes du chien de l'auteur du livre.
 b) *Il en a pris les pattes du chien de l'auteur.

Dans tous les exemples (b), “en” est déplacé à partir d’un PP lui-même introduit par la même préposition que celle des compléments auxquels “en” correspond. Si, dans l’exemple (70a), “aspects” était vraiment prépositionnel dans la structure profonde, alors le déplacement de “en” dans (70b) hors d’un syntagme prépositionnel qui l’inclut, devrait être interdit, ce qui n’est pas le cas. Dans les exemples (71), (72), “du tissu” semble lui aussi analysable comme un complément du verbe, mais pas “de Séoul”. Dans les exemples (73), (74), alors que “le bord de lacouverture” est dans une espèce de relation de relation de déterminant, par exemple celle de la partie au tout, avec le référent de “en” (ici “ce livre”), “les pattes du chien de l’auteur” ne sont pas dans une relation appropriée avec “le livre”. Ce point exige évidemment une étude plus poussée.

4.6. Les grammairiens ont démontré que les particules préverbales sont, dans la structure profonde, des syntagmes nominaux ou prépositionnels, occupant les positions normales de ces syntagmes, et que leur position préverbale doit être obtenue au moyen d’une transformation (que R. Kayne (1977) appelle PL-CL) qui les déplace de leur position originelle et les attache à gauche du verbe principal. Une des particularités de “en” qui le distingue des autres particules préverbales est que la séquence “de NP” qui lui correspond dans la structure profonde peut se trouver dans le syntagme nominal sujet:

- (75) a) La préface de ce livre est flatteuse.
b) La préface en est flatteuse.

Mais il existe un certain nombre de restrictions sur la possibilité d’avoir “en” dans ce cas. D’abord, Le complément du sujet doit être non-humain:

- (76) a) La couverture de ce livre est déchirée.
b) La couverture en est déchirée.

par opposition à

- (77) a) Le bureau de Jean est fermé à clé.
b) *Le bureau en est fermé à clé.
c) Son bureau est fermé à clé.
(78) a) Un livre de Jean est posé sur la table.
b) *Un livre en est posé sur la table.
c) Un de ses livres est posé sur la table.
d) Un livre à lui est posé sur la table.

La restriction tient tantôt à la nature du "de NP" source de "en":

- (79) a) Les livres de ce genre sont passionnants.
 b) *Les livres en sont passionnants.

où "de NP" est d'un type un peu particulier. On peut, sans changer le sens du syntagme nominal, intervertir le sujet et le complément:

- (79) c) Ce genre de livre est passionnant.

Il en serait de même avec des compléments comme "de ce type, de cette sorte,...". Il en est de même pour "en" qui a son origine à droite du verbe:

- (80) a) Je n'aime pas les livres de ce genre.
 b) *Je n'en aime pas les livres.

Le verbe de la phrase doit être soit le verbe "être" accompagné d'un adjectif ou d'un participe passé à valeur adjectivale, soit des verbes comme "sembler, paraître,...":

- (81) a) Le pied de la table est cassé.
 b) Le pied en est cassé.
 (82) a) La lecture de ce livre est intéressante.
 b) La lecture en est intéressante.
 (83) a) La clé de cette porte semble perdue.
 b) La clé en semble perdue.

par opposition à

- (84) a) Le pied de la table bouge.
 b) *Le pied en bouge.
 (85) a) La couverture de ce livre est restée sur la table.
 b) *La couverture en est restée sur la table.
 (86) a) La porte de cette maison grince.
 b) *La porte en grince.

Quand le "de NP" est un complément d'un quantificateur, le remplacement par "en" n'est pas possible:

- (87) a) Plusieurs de ces livres sont exécrationnels.
 b) *Plusieurs en sont exécrationnels.
 c) Plusieurs sont exécrationnels.
 (88) a) Quelques-uns de ces livres sont passionnants,

- b) *Quelques-uns en sont passionnants.
- c) Quelques-uns sont passionnants.

par opposition à

- (89) a) J'ai vu plusieurs de ces films.
- b) J'en ai vu plusieurs.
- c) *J'ai vu plusieurs.
- (90) a) J'ai vu quelques-uns des ces films,
- b) J'en ai vu quelques-uns.
- c) *J'ai vu quelques-uns.

Un fait intéressant: l'emploi de "en" avec les expressions quantificateurs semble plus dépendre de leur position que de leur fonction, comme l'indiquent les exemples suivants(G. Gatonne, 1980):

- (91) Une cellule se détache d'un être pour que s'en forme un autre...
- (92) Aux côtés des policiers en uniformes s'en trouvaient d'assez nombreux en civil...
- (93) Parmi ces procédures en figure une qui attire l'attention.

où un sujet inversé en position d'objet exige "en" comme un objet direct. Les conditions dans lesquelles "en" provenant du sujet est inacceptable ne sont pas claires, et il existe sans doute des variations d'un informateur à l'autre.

4.7. Considérons un fait de nature un peu différente: placement de "en". La grammaire transformationnelle rend compte de la distribution des particules préverbaux au moyen de règles qui les déplacent de leur position originelle de syntagme nominal (ou de syntagme prépositionnel, s'il s'agit de "en" ou "y" (voir R. Kayne, 1977)) pour les attacher à gauche du verbe principal dans la phrase simple. Dans le cas le plus habituel des particules préverbaux qui ont leur origine dans la base à droite du verbe, la règle aura la forme suivante:

$$\begin{array}{cccccc}
 X & - & V & - & Y & - & \text{Pro} & - & Z \\
 1 & & 2 & & 3 & & 4 & & 5 \\
 \rightarrow & 1 & & 4+2 & & 3 & & \phi & 5
 \end{array}$$

- (94) a) Paul déteste Pierre.
- b) Paul le déteste.
- (95) a) Paul achète du pain.
- b) Paul en achète.

Les auxiliaires "être" et "avoir" se comportent de ce point de vue comme des verbes

principaux:

- (96) a) Paul a détesté Pierre.
 b) Paul l'a détesté.
 (97) a) Paul a acheté du pain.
 b) Paul en a acheté.

Dans les exemples du type:

- (98) a) La forme de ce poème est admirable.
 b) La forme en est admirable.

"en" correspond à un complément adnominal du NP sujet, et par conséquent doit avoir son origine à gauche du verbe auquel il est finalement attaché, quoique la description structurale donnée ci-dessus spécifie que la pro-forme à déplacer doit être à droite du verbe. A première vue, si l'on considère l'exemple (98), il reste apparemment à la même place que le "de NP" auquel il correspond, et on pourrait parler seulement de substitution de "en" à "de NP". Toutefois, il suffit de considérer les exemples du type (99) pour voir que "en" a dû être déplacé:

- (99) a) La porte de cette maison n'est pas fermée à clé.
 b) *La porte en n'est pas fermée à clé.
 c) La porte n'en est pas fermée à clé.

R. Kayne (1977) donne un certain nombre d'arguments selon lesquels les particules préverbales doivent être attachées au verbe, de telle manière qu'elles soient dominées par le noeud V. Alors se pose la question de savoir comment rendre compte de la position de "en" dans les phrases comme (99). N. Ruwet (1972) introduit une règle qui déplacerait "en" vers la droite. Une telle règle impliquerait que "en" est attaché au verbe par deux transformations distinctes, selon qu'il a son origine à droite ou à gauche du verbe. La postulation de deux règles pour "en" est de fait très vraisemblable, puisque les conditions dans lesquelles "en" peut être déplacé vers la droite diffèrent sensiblement de celles dans lesquelles il peut être déplacé vers la gauche (voir plus haut 4.6.). R. Kayne propose d'unifier la solution en introduisant une règle d'extraposition de "en" qui tire "en" du NP sujet et le place à la fin du NP. Un "en" ainsi placé sera par la suite soumis à PL-CL et attaché au verbe, donnant le résultat voulu à condition que PL-CL soit ordonné après EXTRA-EN. Le fait que PL-CL ne soit applicable qu'à des pro-formes qui sont à droite du verbe pourrait faire

partiellement comprendre le contraste entre (100) et (101):

- (100) a) Paul admire trois de ces poèmes.
 b) Paul en admire trois.
 c) *Paul admire trois.
- (101) a) Trois de ces poèmes sont admirables.
 b) *Trois en sont admirables.
 c) Trois sont admirables.

L'grammaticalité de la phrase (100c) est expliquée par le caractère obligatoire de la règle PL-CL qui est applicable à la séquence "V trois-en". L'exemple (100c) est grammatical parce que PL-CL, quoique obligatoire, ne trouve pas sa description structurale avec un "en" dans la configuration [_{NP} trois-en] V. En conséquence, il n'y a pas de violation du caractère obligatoire de PL-CL, et "en" est ensuite effacé. Toute façon, l'agrammaticalité de (101 b) reste un fait mystérieux.

La règle que nous avons vue plus haut (que ce soit PL-CL ou EN-AVANT) nous amènerait à nous attendre à ce qu'une phrase telle que (102 c) soit agrammaticale, et que (102 b) soit grammaticale dans l'exemple suivant:

- (102) a) La préface de ce livre semble être intéressante.
 b) *La préface en semble être intéressante.
 c) La préface semble en être intéressante.

Mais la phrase (102 b) est agrammaticale. Il en est de même dans les exemples suivants:

- (103) a) Les circonstances de la rencontre risquent d'être désagréables.
 b) *Les circonstances en risquent d'être désagréables.
 c) Les circonstances risquent d'en être désagréables.
- (104) a) La solution de ce problème est susceptible d'être révisée.
 b) *La solution en est susceptible d'être révisée.
 c) La solution est susceptible d'en être révisée.

en regard de

- (105) a) L'auteur de ce livre a oublié d'être à l'heure.
 b) ? L'auteur en a oublié d'être à l'heure.
 c) *L'auteur a oublié d'en être à l'heure.
- (106) a) Le chef de la révolte a daigné être magnanime.
 b) ? Le chef en a daigné être magnanime.
 c) *Le chef a daigné en être magnanime.

Comment expliquer un tel contraste de la distribution de "en"? L'introduction de la transformation "Montée du Sujet" (N. Ruwet, 1972) nous fournit une explication: cette transformation transporte le sujet subordonné en position de sujet principal lorsque le verbe est du type de "sembler, risquer, paraître...". Si l'on applique cette transformation sur la structure telle que:

(107) a) [_{P1} Δ semble [_{P2} Paul dormir]]

on obtient la structure (107 b) qui sous-tend la phrase grammaticale (107 c):

(107) b) Paul semble [dormir].

c) Paul semble dormir.

De façon semblable, si l'on pose pour la phrase (102 a) la structure profonde du type:

(102) d) [_{P1} Δ semble [_{P2} la préface de ce livre est intéressante]].

la formation de "en" donne (102 e):

(102) e) [_{P1} Δ semble [_{P2} la préface en est intéressante]].

La transformation Montée du Sujet donne la phrase (102 c) et non (102 b).

Dans l'exemple (108):

(108) a) La solution de ce problème semble être publiée de ce fait.

b) La solution en semble en être publiée.

c'est le "en" qui est à gauche de "semble" qui est interprété comme correspondant à "de ce fait", et c'est celui qui est attaché à "être publiée" qui est interprété comme correspondant au complément du sujet. La transformation Montée du Sujet expliquera le croisement des deux "en" dans (108b): la formation de "en" dans P1 donne (108c); Montée du Sujet donne (108d); la formation de "en" dans P2 donne (108b) en attachant "en" à gauche du verbe "semble":

(108) c) [_{P1} Δ semble [_{P2} la solution en être publiée] de ce fait].

d) [_{P1} la solution semble en être publiée de ce fait].

La particule préverbiale "en" montre un comportement particulier par rapport à la Condition du Sujet Spécifié formulée de manière suivante (N. Chomsky, 1971, R. Kayne, 1977):

aucune règle ne peut mettre en relation X et Y dans la structure
 ...X... [...Z...WYV...] ...
 si Z est le sujet spécifié de WYV

Cette condition rend compte avec élégance d'un certain nombre de faits superficiellement anormaux concernant le fonctionnement de PL-CL. On sait qu'habituellement on peut à peu près librement pronominaliser un NP. Ainsi (109a) donne (109b) et (110a) (110b):

- (109) a) Paul fera écrire Pierre.
 b) Paul le fera écrire.
 (110) a) Paul fera écrire à Jean.
 b) Paul lui fera écrire.

Ce qui est curieux, c'est que la pronominalisation de l'un des NP subordonnés est impossible à partir de (111b) dérivé de (111a), (111c) étant agrammatical et (111d) grammatical:

- (111) a) [Paul fera [Pierre écrire à Jean]].
 b) Paul fera écrire Pierre à Jean.
 c) *Paul lui fera écrire Pierre.
 d) Paul le fera écrire à Jean.

L'agrammaticalité de (111c) s'explique tout à fait naturellement par la Condition du Sujet Spécifié, (111c) s'analysant de la manière suivante:

<u>Paul</u>	<u>fera</u>	<u>écrire</u>	<u>Pierre</u>	<u>à</u>	<u>Jean</u>
X			Z		Y

Puisqu'il y a un sujet spécifié (Z=Pierre) qui sépare la position d'arrivée du pronom (X) de la position du complément à pronominaliser (Y=à Jean), la transformation de "à Jean" en "lui" est bloquée, et la phrase (111c) n'est pas engendable. S'il n'y a pas de sujet spécifié, mais un sujet non-spécifié comme en (110a) qui s'analyse ainsi:

Paul fera [Δ écrire à Jean]

alors la pronominalisation de "à Jean" n'est plus bloquée. (111d) échappe à la condition, du fait que "en" fait partie du sujet enchâssé.

Voici un autre exemple comparable, c'est-à-dire avec "en" dérivant d'un complément prépositionnel, qui semble grammatical contre l'attente:

- (112) a) Paul fera parler ton ami de son voyage.

- b) Paul en fera parler ton ami.
 (113) a) Paul fera sortir Jean de cette chambre.
 b) Paul en fera sortir Jean.

Telle qu'elle est énoncée, la condition devrait s'appliquer à, par exemple:

...faire parler [_P [_{NP} ton ami] [_{PP} en]]
 X Z Y

pour marquer comme agrammatical le résultat du déplacement et son attachement à "faire".
 De même, dans l'exemple (114):

- (114) a) Paul croit Jean digne de cet honneur.
 b) Paul en croit Jean digne.

la Condition du Sujet Spécifié nous conduirait à prévoir l'agrammaticalité de (114b), étant donné la structure:

...croire [_P Jean digne en]
 X Z Y

mais la phrase (114b) est tout à fait grammaticale, et constitue une sérieuse exception de Condition du Sujet Spécifié. On pourrait rendre (114) compatible avec la condition, en postulant une règle de restructuration:

...[_P NP... en] → ...croire [_P NP] en

où la condition serait plus applicable. Mais une telle règle de restructuration n'aurait pas une généralité suffisante dans l'état actuel des connaissances.

Dans l'exemple suivant:

- (115) a) Le capitaine a fait ramper trois des soldats dans la boue.
 b) Le capitaine en a fait ramper trois dans la boue.

(115b) échappe à la condition, "en" faisant partie du sujet enchassé. De manière semblable, la Condition du Sujet Spécifié n'a rien à voir avec les exemples suivants:

- (116) a) Il me semble que la première partie de ce livre est passionnante.
 b) *Il m'en semble que la première partie est passionnante.

où "en" est tiré du sujet de la phrase enchassée et attaché au verbe principal. L'agramma-

ticalité due à l'application de PL-CL dans (116b) est plutôt l'effet de la Condition sur la Phrase Conjuguée (N. Chomsky, 1971, R. Kayne, 1977).

REFERENCES

- Bally, Charles, 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e. éd., Berne, Francke.
- Brunot, Ferdinand, 1965, *La Pensée et la Langue*, 3^e. éd., Paris, Masson.
- Chevalier, Jean-Claude et alii., 1964, *Grammaire Larousse du Français contemporain*, Paris, Larousse.
- Chomsky, Noam, 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass., MIT press.
- Chomsky, Noam, 1968, *Language and Mind*, New York, Brace and World.
- Chomsky, Noam, 1971, «Conditions on Transformations», *Indiana University Linguistics Club*; version légèrement revue in Anderson et Kiparsky (1973).
- Dubois, Jean, 1965, *Grammaire structurale du français: nom et pronom*, Paris, Larousse.
- Dupré, P., 1972, *Encyclopédie du Bon Français dans l'usage contemporain*, Paris, Editions de Trévise.
- Gattonne, D., 1980, «La syntaxe de en et l'obsession de la solution unitaire», *Linguisticae investigationes* 4. 1.
- Grevisse, Maurice, 1959, *Le Bon Usage*, 7^e. éd., Gembloux, Duculot.
- Gross, Maurice, 1967, «Sur une règle de cacophonie», *Langages*, 7.
- Gross, Maurice, 1968, *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.
- Kayne, Richard, 1977, *Syntaxe du français: le cycle transformationnel*, Paris, Le Seuil.
- Moignet, Gérard, 1965, *Le Pronom Personnel français: essai de psycho-systématique historique*, Paris, Klincksieck.
- Picabia, Lélia et Zribi-hertz, Anne, 1981, *découvrir la grammaire française*, Paris, CEDIC.
- Pinchon, Jacqueline, 1972, *Les pronoms adverbiaux en et y*, Genève, Droz.
- Ruwet, Nicolas, 1972, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Le Seuil.
- Wagner, Robert-Léon et Pinchon, Jacqueline 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

국 문 요 약

- 본 논문은 그 생성과정과 통사적 행태에 있어 매우 다양하면서도 복잡한 양상을 보여주는 대형식 EN을 대상으로 하여 그에 대한 분석이 어떤 과정을 거쳐, 어느 정도 잘 기술된 경험적 자료체나 옳고 그른 문장들을 목록화하여 분류 목록을 제시하는 기본적인 단계를 지나 이면에 내재하는 규칙성을 찾아내어 사실을 설명하고 새로운 사실에 대해 예측을 가능하게 해주는 보다 일반적인 이론을 설정할 수 있는가를 알아보고 아울러 그에 따르는 문제점을 살펴보려는 데 있다.

EN은 불어의 다른 전접어들과 많은 공통점을 지니면서 동시에 그 나름대로의 독특한 성격을 보여준다. 어원적으로 부사의 기능을 지녔던 EN은 현대불어에 이르러서는 그 용법을 의미적, 기능적 공통점을 들어 설명할 수는 없게 되었다. 그리하여 본 논문은 형태적, 통사적 특성을 토대로 하여 EN이 대명사구가 아니고 de+NP를 대리하는 대전치사구의 성질을 지닌다는 점에 분석의 초점을 맞추고, 그러한 분석은 보다 추상적인 심층구조의 설정을 요구하는 바 언어 이론이 제공하는 여러 규칙을 근거로 하여 그러한 분석이 어떻게 정당화되고 어떤 사실을 설명, 예측하게 해주며, 또한 그에 따르는 문제점은 무엇인가를 살펴보고 있다.